

BANDOL

- Tourisme : mesurer les attentes
- L'Hôtel de Ville réhabilité
- Un mois en images
- Panneaux pub : place nette

Février/Mars 2017

Le journal





Location de bennes et compacteurs
Collecte et valorisation des déchets
Nettoiemnt de voirie
Déchèterie

04 91 00 68 50

www.eauxdemarseille-environnement.fr



UN JOB POUR CET ÉTÉ

BME :

le mercredi 22 mars après-midi au théâtre Jules Verne



La mairie met en place un nouveau service d'information pour les Bandolais.
«**Alerte - INFOS SERVICES**» vous prévient par SMS des événements importants à venir ou en cours sur la commune :

- Vigilance météo
- Travaux, fermeture de route, déviation
- Coupure d'eau, d'électricité
- Fermeture de parking etc...

Pour recevoir gratuitement ces informations, c'est très simple!

Composez le 04 65 333 333

et suivez les indications.

Enregistrez votre numéro de portable

En moins d'une minute, c'est fait !

Vous êtes abonnés à «Alerte - INFO SERVICE»



La mairie de Bandol garantit la confidentialité de vos données.
Vous pouvez vous désabonner quand vous le souhaitez.
Vous ne recevez aucune publicité.

Bienvenue chez vous !

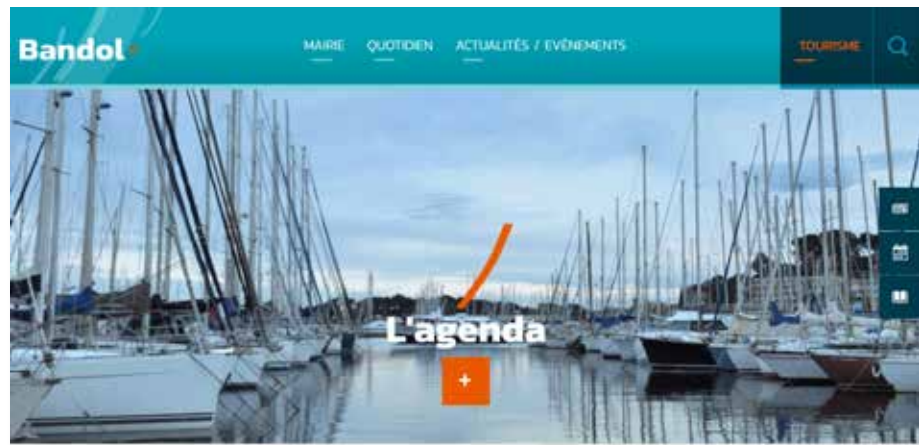
- Directeur de la publication :
Jean-Paul Joseph
- Directeur de cabinet :
Patrick Gabet
- Conception graphique et réalisation :
SIRA - 04 94 74 00 09
Dépôt légal 25 septembre 2003
Ne pas jeter sur la voie publique
- Pour parution dans le bulletin :
communication@bandol.fr
avant le 15 mars 2017
- Pour prendre rendez-vous avec les élus :
04 94 29 12 49
- Standard de la mairie :
04 94 29 12 30
- Le maire reçoit sans rendez-vous
le mardi de 10h à 12h à l'Hôtel de Ville,
place de la Liberté.

www.bandol.fr



Le journal municipal, mode d'emploi

- Bimestriel
- 12000 exemplaires
- Reportages et informations sur la vie bandolaise
- Comprendre l'action municipale
- Journal en ligne sur www.bandol.fr
- Retrouvez nous sur  [Villedebandol](https://www.facebook.com/Villedebandol)
- Pour nous écrire :
journalmunicipal@bandol.fr



Dans le souci de mieux répondre aux besoins des citoyens, Bandol lance son nouveau site internet.

Son look, sa navigation, son architecture et son contenu ont été repensés et complètement revus.

Métamorphosé, il présente non seulement un moteur de recherche plus performant mais également une meilleure intégration des médias sociaux et un calendrier des activités bonifié permettant ainsi de consulter aisément la programmation diversifiée offerte à Bandol.

Portail de la ville, il est aussi le lien privilégié entre la mairie et les habitants.

Cet outil de communication devient, par une navigation conviviale, un outil indispensable au quotidien pour la recherche d'information ou les démarches administratives.

Rappelons que ce projet a été mené par l'équipe municipale et mis en œuvre par le service communication.

Ajoutez dès maintenant www.bandol.fr dans vos favoris internet !



BONNES RÉSOLUTIONS

En début de nouvelle année, nous prenons tous de bonnes résolutions, comme pratiquer régulièrement un sport ou manger plus sainement. Au fil des mois, notre volonté s'émousse et nos vieilles habitudes reprennent le dessus : la balance indique clairement nos petits excès successifs et cet essoufflement en montant quelques marches nous inquiète. Il est temps de se surveiller et de nous montrer plus exigeants. Faut-il pour autant se priver de tout et tomber dans l'austérité ? Certes non. Quelques efforts et un juste équilibre nous permettront de retrouver forme et bien-être.

C'est ce que nous avons fait avec les élus depuis le début de la mandature. Et cette bonne résolution (diminuer les dépenses à caractère général de 1 million 300.000 €) nous permet aujourd'hui de dire que les taux de nos impôts locaux n'augmenteront pas jusqu'à la fin de la mandature, en 2020. Seule une « catastrophe » pourrait nous contraindre à le faire : le désengagement encore plus important de l'État et une pénalité SRU (du fait du manque de logements sociaux) doublée ou triplée. Nous n'en sommes pas là, fort heureusement.

Les finances de la ville ont aujourd'hui retrouvé des couleurs et nous pouvons à nouveau nous tourner vers les banques pour emprunter et



réaliser les projets structurants dont Bandol a besoin. Le renouveau du quai de Gaulle, dont on parle depuis trente ans, sera achevé, si le rétro planning prévu est respecté, avant la fin de ce mandat. Trois tranches de travaux sont prévues en 2018 et 2019 en tenant compte des périodes d'affluence : tout sera mis en œuvre pour préserver l'activité touristique essentielle à Bandol. Une large concertation avec les commerces, les bars, les restaurants et les riverains va débuter à la fin du premier trimestre. Le quai de Gaulle, ce n'est pas une simple opération de travaux publics mais un nouveau souffle à donner à la vitrine de notre belle cité. Nous sommes tous concernés, tous acteurs de l'élan qui sera donné.

D'autres projets sont en réflexion : créer de nouvelles places de parking en centre-ville est une priorité. Le stationnement est une problématique complexe. Nous devons à la fois rendre le centre-ville accessible à tous et fluidifier la circulation. Chacun de nous doit en prendre conscience, faire quelques

efforts et accepter de changer un peu ses habitudes.

Bandol est une ville qui bouge, une ville en mouvement. Noël et ses animations ont attiré beaucoup de monde du côté des allées Vivien et sur la place de la Liberté, toute belle depuis qu'elle a été rénovée. Je suis très fier du travail formidable qui a été fait par les équipes techniques municipales pour réhabiliter l'Hôtel de Ville : la mairie, au cœur du village et dans celui des bandolais, retrouve toute sa place. Bientôt, les associations auront, elles aussi, un lieu pour elles, le centre culturel. Un lieu d'échanges, de partage. Un lieu pour encourager le vivre-ensemble.

Bandol regarde l'avenir et l'avenir, c'est à la fois préserver l'écrin, la douceur de vivre et offrir plus de services, plus d'attractivité. C'est être plus imaginaire.

Bandol nous fait rêver, à nous de faire rêver de Bandol !

Démocratie participative

Le dernier conseil municipal du 22 décembre 2016 a voté à l'unanimité la mise en place de commissions extra-municipales qui vont venir enrichir la réflexion sur les actions à mener et les dossiers en cours.



Ces commissions sont au nombre de 4 : aménagement urbain, jeunesse et sports, acteurs économiques locaux et emploi, culture et animations.

Chacune de ces commissions est composée d'un collège de 4 élus désignés par le conseil municipal et d'un collège de 4 personnes, notamment des personnalités qualifiées ou des représentants d'associations locales.

La sélection des candidats de la société civile a été faite à partir de leurs lettres de motivation et curriculum vitae.

Le maire a souhaité qu'il soit proposé à tous les élus de l'opposition de siéger également.

Voici la liste des membres :

Aménagement Urbain

Collège élus : Jean-Pierre Chorel, vice-président, Pascale Bertoniri, Christian Roux, Yannick Champion

Collège non élus : Nathalie Caune, André Marzo, Yves Rodier, Jean Taravel

Acteurs Economiques Locaux et Emploi

Collège élus : Laurent Fréani, vice-président, Michel Ceccaldi, Anice Mouaddel, Véronique Osten

Collège non élus : Jean-Pierre Chausiaux, Francis Carayol, Jacques Lecoq, Jean-Marc Prato

Jeunesse et Sports

Collège élus : Franck Bertoncini, vice-président, Danièle Maes, Ségolène Revest, Antoine Garcia

Collège non élus : Eric Bonnefoy, Gérard Bouville, Bruno Corbani, Josée Grivaud

Culture et Animations

Collège élus : Dalida Sarkissian, vice-présidente, Valérie Bouron, Ginette Bourgeois, Christian Palix

Collège non élus : Jean-Marie Guillon, Jean-Marie Schneider, Eric Michel, Richard Revest

La première réunion a eu lieu le 23 janvier.

Il s'agit de la commission extra-municipale consacrée aux acteurs économiques locaux et à l'emploi.

A LA RECHERCHE DES AINÉS DE BANDOL...

Plusieurs d'entre nous vont fêter leurs 100 ans en 2017. D'autres vont célébrer leurs noces d'or (50 ans), de diamant (60 ans) et de platine (70 ans) ! Vous avez droit à notre estime et à notre admiration.

C'est la raison pour laquelle nous vous proposons à toutes et tous une rencontre, en toute amitié, en présence de Monsieur le Maire et des conseillers municipaux qui vous accompagnent.

Pour que nous puissions organiser une petite cérémonie avec vous, merci de vous faire connaître auprès des services de l'état civil, à l'hôtel de ville, place de la liberté.

Pour les centenaires qui vivent encore chez eux, nous viendrons les voir à domicile.

Pour ceux qui sont en maison de retraite, nous organiserons un goûter dans l'établissement.

Enfin pour les anniversaires de mariage, nous les célébrerons lors d'une journée, vraisemblablement au centre culturel.

Vous pouvez me contacter au 04 94 29 95 33 pour vous inscrire.

Christiane Gaudin

conseillère municipale en charge de la solidarité et des aînés.

Bandol, station balnéaire et commune touristique

C'est fait !

Depuis le 27 décembre dernier, Bandol est commune touristique classée en catégorie I.

Concrètement, après la création de l'EPIC (Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial) et le passage en catégorie II, le dossier très épais (plusieurs centaines de pages) de demande de classement en catégorie I vient d'être validé par la préfecture. Du côté de l'office, c'est un très gros « Ouf ! » de soulagement.

Depuis l'adoption de la loi NOTRe (Nouvelle Organisation du Territoire), il devenait urgent d'obtenir le label commune touristique. En effet, la loi NOTRe prévoit le transfert de compétences des offices de tourisme vers les communautés d'agglomération, pour nous Sud-Ste Baume. Saint-Cyr, Sanary et Bandol peuvent conserver leur autonomie justement parce qu'elles sont classées commune touristique. Un label, plus que précieux !

Cette indépendance nous permet de mieux

valoriser les atouts de Bandol et de proposer par exemple des séjours et des circuits, ce que nous ne pouvions pas faire avant.

Une enquête clientèle riche d'enseignements :

Réalisée cet été auprès d'un échantillon représentatif, une enquête clientèle sous forme d'un vaste questionnaire va être prochainement restituée auprès des professionnels du tourisme local.

On apprend, par exemple, que les touristes et visiteurs qui séjournent à Bandol sont des fidèles qui reviennent majoritairement plusieurs années de suite dans notre belle cité.

Qu'apprécient-ils ? Les plages bien sûr, mais aussi le calme et l'art de vivre. Les animations sont prisées et le point noir reste... le stationnement.

Bandol, victime de son succès !

La satisfaction globale des touristes de leur séjour sur Bandol est de 3,38/4 ce qui signifie que 84% des répondants sont satisfaits.

	Moyenne
accueil hébergement	3,49
qualité hébergement	3,41
quiétude, qualité de vie	3,39
accueil OT	3,33
propreté de la ville en général	3,31
rapport qualité prix hébergements	3,31
qualité des plages et équipements	3,29
accueil restaurants	3,25
accueil commerces	3,23
accueil par la population	3,19
qualité de l'environnement	3,15
intérêt et la diversité des sites	3,02
ambiance, l'atmosphère "vivante"	3,00
signalisation des sites touristiques	2,87
rapport qualité prix restauration	2,77
équipements sportifs, culturels	2,74
animations, spectacles, festivals	2,47
fluidité de la circulation	2,41
stationnement, des parkings	2,11

Les items les mieux notés relèvent de l'hébergement suivi de la quiétude/qualité de vie, de l'accueil en office de tourisme, de la propreté de la ville, de la qualité des plages et équipements et de l'accueil en général (restaurants, commerces, population).

Les items les moins bien notés concernent le stationnement, les parkings, la circulation et les animations/spectacles.

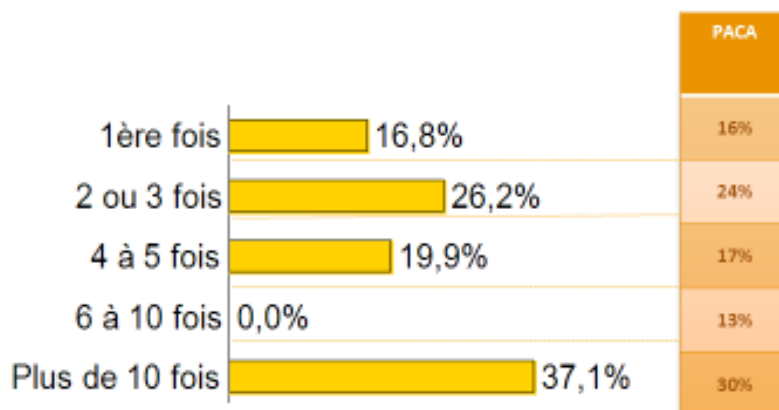
Dépenses des touristes	Bandol	Var (année)	Bouches du Rhône (année)	PACA (année)
Total	63€	52 €	60 €	64€
En hébergement marchand	80 €	79 €	94 €	96 €
En hébergement non marchand	31 €	31 €	37 €	38 €
Touristes français	61 €	45 €	53 €	53 €
Touristes étrangers	84 €	102 €	107 €	114€

La dépense touristique moyenne par jour et par personne est de **63 euros** contre **33 euros** pour un excursionniste.

Budget du séjour total : 1 325 € (1 266 € pour un ménage français et 1 890 € pour les étrangers)

17% des touristes sont des primo-séjournant.

Et plus d'1/3 des touristes ont séjourné plus de 10 fois sur Bandol. C'est une clientèle encore plus fidèle que sur PACA.



L'élu du mois

Jean-Michel MAES



Jean-Michel Maes est en charge de l'optimisation des ressources.

Il a participé activement à l'élaboration du budget.

Bio Express

Jean-Michel Maes, 60 ans, est comptable d'entreprise installé à Bandol depuis 36 ans. Ce qui lui plaît dans les finances, c'est la rigueur. Impossible de tricher avec les chiffres. Il applique cette même règle dans le social : égalité et justice de traitement pour tous.

Jean-Michel Maes est conseiller municipal en charge de l'optimisation des ressources, de l'action sociale et des logements sociaux.

« Plus d'égalité et de solidarité pour les Bandolais »

Journal Municipal : Entre les finances et le social, il y a un monde ?

Jean-Michel Maes : Oui et non. J'aime les choses carrées, précises. Je suis très sensible à la détresse sociale et attentif aux demandes des familles qui viennent me voir. J'ai reçu 250 personnes et je fais attention que leur dossier soit valide et complet. Ma compétence comptable me permet par exemple de vérifier que leur dossier corresponde bien à leur situation réelle. Il ne peut pas y avoir d'approximation.

JM : Il y a beaucoup de familles en difficultés sur Bandol ?

JMM : Plus qu'on ne croit ! Je suis là pour écouter et comprendre. Il y a beaucoup d'émotion dans ces entretiens. Les personnes sont contentes d'être reçues et d'être prises en considération. Il faut ensuite gérer la suite des dossiers : beaucoup de demandes et peu de solutions. C'est souvent difficile de ne pas pouvoir répondre positivement.

JM : Vous avez des projets ?

JMM : Oui. D'abord contacter tous les propriétaires de logements vacants pour les inciter à louer leurs appartements. Ensuite faire le tour des CCAS des villes voisines pour mettre en commun les besoins et mutualiser les solutions. C'est un vaste chantier ! La priorité, c'est l'hébergement d'urgence. Trop de familles se retrouvent en situation de détresse.

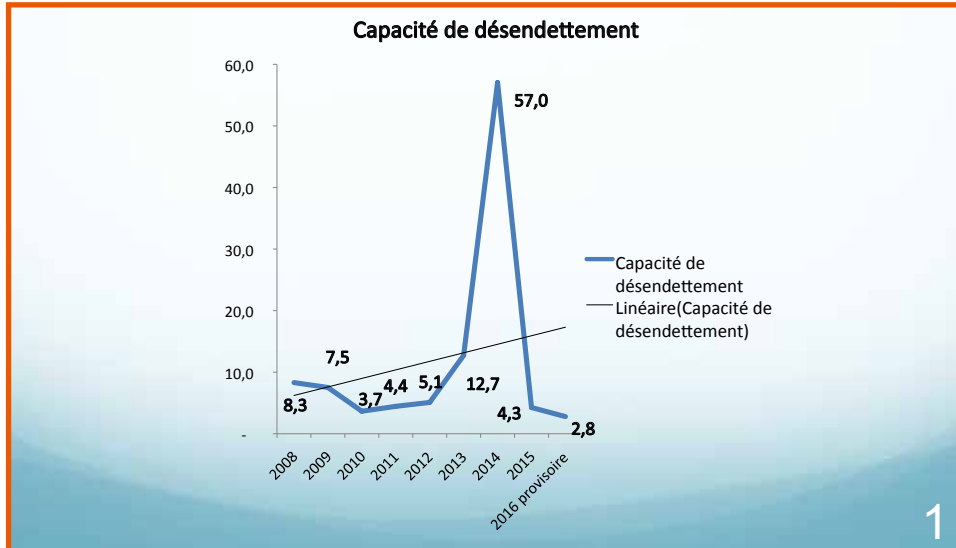
JM : Le budget se prépare et le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) vient d'être discuté en conseil municipal. Une étape annuelle importante ?

JMM : Incontournable. Nous avons réalisé des économies substantielles ces deux dernières années qui nous permettent à nouveau de nous tourner vers les banques tout simplement parce que notre capacité de désendettement est aujourd'hui à 2,8 ans (CA provisoire 2016) contre 57 ans en 2014. C'est très simple à comprendre : quand vous avez des dettes astronomiques, on ne vous prête pas. Quand vous montrez que vous pouvez rembourser, on vous prête. Ce sont aussi ces économies qui permettent au maire de dire : « Pas d'augmentation des impôts, sauf catastrophe telle qu'une multiplication par 3 de la pénalité SRU ».



Le budget prévisionnel 2017

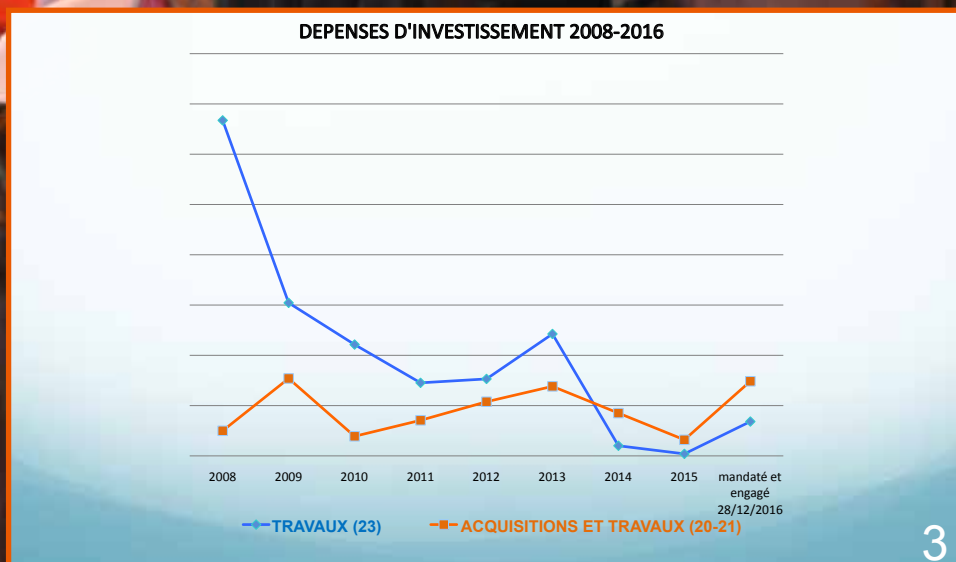
Evolution des dépenses et des recettes



1



2



3

L'Hôtel de Ville réhabilité

Le maire et les services régaliens (direction générale des services, finances, RH...) viennent de réintégrer l'Hôtel de Ville. C'était une promesse de campagne et il était important de redonner à ce très beau bâtiment toute sa symbolique. La maison communale est chère à tous les bandolais. Elle est au cœur du village, surplombe la place de la Liberté qui vient d'être dallée à neuf. L'espace Paul Ricard qui abrite la médiathèque et le théâtre Jules Verne, va lui aussi subir un lifting : adieu l'open space du premier étage. Les fonctionnaires travailleront bientôt dans une ambiance plus sereine et avec plus d'efficacité dans des bureaux cloisonnés. Ces transformations vont permettre de libérer le centre culturel qui sera désormais dédié aux associations : un seul lieu, plus convivial, pour permettre les échanges et le vivre-ensemble. La pension Magali va retrouver sa destination première de pôle petite enfance de la médiathèque municipale.

Des travaux réalisés en interne

Rencontre avec Thierry Martinon, directeur des services techniques, qui nous explique comment se déroulent les travaux :

JM : C'est une première, ces travaux sont réalisés en interne ?

TM : C'est une première et une fierté ! L'ensemble des travaux de l'Hôtel de Ville ont été réalisés en régie, c'est-à-dire par les

agents de la commune. Pas simple quand on connaît la complexité de l'installation de la climatisation par exemple. Les prestataires avec qui nous travaillons habituellement émettaient des doutes. Nous avons relevé le défi ! Cela permet de montrer à la fois aux agents de la ville et aux administrés que nous avons des compétences, de montrer ce que nous sommes capables de réaliser

et que les difficultés ne nous font pas peur.

JM : Et pour l'open space ?

TM : Même principe. Chaque fois que nous avons la ressource en interne, nous réalisons nous-mêmes. Les deux électriciens sont repartis sur ce chantier avec beaucoup de détermination. Ils vont pendant les semaines qui viennent, avoir à mettre en place les réseaux électriques et informatiques.





JM : Le travail en régie permet de faire des économies ?

TM : Oui, et même des économies substantielles. Et je le répète : c'est surtout une grande motivation pour les agents de voir que l'on fait appel à leur savoir-faire.

Un chantier difficile, un vrai challenge

Christophe Prouillet et Eric Sarfati sont les deux électriciens de la ville. Le premier vient de rentrer au service de la commune, le deuxième entame sa 20^{ème} année dans la fonction publique, dont 6 à Bandol. Tous les deux sont passionnés par leur métier.

JM : La rénovation de l'Hôtel de Ville, ça a été compliqué ?

CP : Oui, parce qu'il s'agit d'un vieux bâtiment qui nous a réservé bien des surprises. Notre inquiétude était de savoir si nous allions pouvoir respecter les délais. Personne n'y croyait, sauf nous !

ES : Dans ce bâtiment, rien n'était aux normes, il a fallu tout reprendre de A à Z. Forcément, les choses ne vont pas toujours comme vous le souhaitez, et là on perd du temps.

JM : Il y avait toute une série de climatiseurs, côté rue de la République, tous ont été supprimés. C'est mieux ?

CP : Evidemment ! Ces unités en façade constituaient une pollution visuelle et sonore indéniable. Et puis l'ensemble n'était plus du tout performant. Nous avons remplacé tout le système par une pompe à chaleur avec une seule unité placée sur le toit. C'est plus économique et plus efficace.

ES : En parlant d'économies, nous sommes passé aux lampes LED pour l'éclairage de tous les bureaux. J'ajoute que c'est mon plus gros chantier en 20 ans de métier !

JM : Quelle est la suite ?

CP : La suite, c'est le câblage de l'open space : nous allons réaliser toute l'électricité et les réseaux informatiques. Ce sera plus simple parce que le bâtiment est plus récent.

JM : Vous êtes prêts à attaquer d'autres chantiers ?

CP et ES : Plus que jamais !



Pub : Retrait des panneaux illégaux

8 panneaux publicitaires viennent d'être retirés récemment de la commune de Bandol. La raison ? Ils étaient illégaux. Notre commune ne possède pas de règlement local de publicité par conséquent, c'est la réglementation nationale qui s'impose. Ainsi, toute infraction doit être constatée par les agents de la commune par un procès-verbal dressé par un agent assermenté. Ce PV est ensuite transféré à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) qui a la compétence pour faire appliquer la réglementation par

des mises en demeure. Sur la zone d'Espace Boisé Classé (EBC) de la route départementale 559 de notre commune, située entre le chemin du Grand If et le chemin de Naron, 15 panneaux publicitaires existaient, certains avec double face d'autres non, soit 17 faces en tout. Il s'agissait essentiellement de panneaux des sociétés PAP et MACI. 7 constats d'infraction ont été établis, concernant la société PAP et 1 concernant MACI. La DDTM nous a fait part qu'en date du 4 novembre dernier, 4 PV et mises en demeure ont été dressés par eux

pour des panneaux restant sur cette zone.

Comme indiqué dans les mises en demeure, la société a 15 jours pour déposer les panneaux sous peine de sanction.

Selon la DDTM, d'autres procédures sont en cours d'instruction par leur service.

Des règles de densité sont imposées par la réglementation nationale, c'est pourquoi, désormais, cette surabondance de panneaux ne pourra plus exister sur notre commune.

Retrospective

Bonne et heureuse
année 2017



Remise de livres à l'école



L'arrivée des rois Mages



La crèche en chocolat de l'Amandon offerte au Centre Aéré



Le Grand Nord



1^{er} bain de l'année

Mots d'enfants

Recueil de paroles d'enfants par le Centre Aéré municipal

Si tu ne devais faire qu'un seul vœu pour 2017, ce serait quoi ?

- «Passez une bonne année» J.CE1
- «Que tout le monde passe une bonne année 2017», S.CM1
- «Une bonne année et une bonne santé à tout le monde» P.CM2
- «Que tout le monde soit en bonne santé» A.CE2 ; M.CM1
- «Que personne soit malade», P.CE2
- «Que personne soit pauvre» L. et M.CM1
- «Que la paix soit rétablie dans le monde», ECM1
- «Que tout le monde soit heureux», C.CM1

«Que tous les enfants du monde puissent aller à l'école et avoir des sous pour s'acheter à manger et à boire» G.CM1

- «Que mes parents arrêtent de disputer», E..CM2
- «Que mon grand frère reste en internat toute l'année» G.CM2
- «Que mes parents arrêtent de fumer» T.CM2
- «Que mon père arrête de fumer», Y.CE2
- «Que mon grand-père reste en bonne santé» A.CM2
- «Que mon père arrête de s'énerver», S.CP
- «Que ma famille soit en bonne santé», E.CM2 et N.CM2
- «Que mon frère soit plus sympa», N.CE1 et M.CE1
- «Avoir une sœur qui ne mente jamais» C.grand mat'
- «Que mes parents se remettent ensemble», C.CE2
- «Que maman guérisse», S.CP
- «Avoir une petite sœur», R.CE2 et D.grand mat'
- «Avoir un overboard», L.CM2
- «Avoir le jeu Call of duty!» M.CM1
- «Avoir tous les jeux vidéo sur Wii-U», L.CE2
- «Avoir tous les jeux du monde» S.CE2
- «Avoir beaucoup de cadeaux», A.CE1
- «Avoir beaucoup de billes et lego» O.CP
- «Avoir un cheval», C.CP et P.CE2
- «Avoir un chien», L.CE1
- «Avoir une moto cross» S.CE1 et A.Moyen mat'
- «Piloter un avion de course» L.Moyen mat'



- «Avoir une Ferrari», M.CM1
- «Etre millionnaire» R.CM2 et T.CM2
- «Devenir riche», C.CE1
- «Trouver un trésor», O.grand mat'
- «Avoir une licorne», Y.CM2
- «Savoir voler», L.CE2
- «Avoir des pouvoirs magiques» M.CM1 et E.Grand mat'
- «Voir le père Noël...» F.CP ; M. et J.CM1
- «...au pôle Nord», A.Grand mat'
- «Que Mickael Jackson redevienne vivant», M.CE1
- «Devenir un super-héros», M.CE1
- «Construire un grand vaisseau pour quand je veux me balader dans le ciel avec mes copains», L.CP

«Avoir un requin à moi dans l'eau de Paris pour impressionner les filles» S.6 ans, CP

- «Devenir pâtissière», Li.Ce1
- «Etre champion de basket», R.CM2
- «Faire du basket toute l'année», N. et T.CE1
- «Savoir faire un salto arrière», G.CM1
- «De ne pas me faire mal», L.Ce2
- «D'avoir beaucoup de copain de classe», C.CE1
- «Que Claire devienne aussi sympa que tout le monde», K.CE2
- «Que Omar soit mon meilleur ami du monde», V.Cp
- «Que je gagne à tous les jeux du monde» M.Cp
- «Que je sois plus sage, avec tout le monde», N.Ce2
- «Etre le premier de la classe», M.CM1 et N.Ce1
- «Qu'il n'y ait plus d'école» C.Ce1 et E.Ce1
- «Qu'on ne travaille plus à l'école, qu'on fasse que des jeux» A.CE2
- «Aller à Disneyland Paris», M.grand mat'
- «Aller à Paris», D.Ce2

«Faire le tour du monde» L.Cm1

Inscriptions rentrée 2017

En maternelle

Pour les enfants nés de janvier à décembre 2014
Préinscriptions du 13 au 24 mars 2017

Se présenter muni : du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations), d'un justificatif de domicile à Bandol au nom des parents (EDF, impôts, assurance habitation, bail d'agence), autorisation manuscrite de l'autre parent avec photocopie pièce identité, jugement de divorce, pour les parents séparés .
Pour les enfants domiciliés dans une autre commune : venir retirer un imprimé de demande de dérogation dans le service pour le faire remplir par le maire de la commune du domicile, fournir les mêmes documents.

Une liste d'attente sera faite et réponse donnée fin juin 2016

Au CP

Pour les enfants nés de janvier à décembre 2011
Préinscriptions du 24 avril au 5 mai 2017

Se présenter muni : du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant (à jour des vaccinations), d'un justificatif de domicile à Bandol au nom des parents (EDF, impôts, assurance habitation, bail d'agence), d'une dérogation de la mairie du lieu de résidence (si domicile hors Bandol, à demander au bureau des écoles de Bandol), autorisation manuscrite de l'autre parent avec photocopie pièce identité, jugement de divorce, pour les parents séparés.

Prévoir l'inscription auprès de Mr LEPRINI, directeur de l'école primaire Octave Maurel.

Nouveautés

Association Taoumé

À l'occasion de ses 10 ans, l'association Taoumé présentera le Festival des Écoles du Monde du 10 au 13 mai 2017. Il aura lieu au centre culturel de Bandol.

Lors de ce Festival, nous proposerons des animations et des conférences sur le thème des Écoles du Monde mais aussi une exposition d'objets scolaires provenant des 4 coins de la planète ! Tandis que la médiathèque exposera des photos et diffusera des documentaires.

Pour préparer cet événement nous avons souhaité impliquer des jeunes, de 9 à 15 ans, leur offrir la possibilité de devenir de véritables reporters pour le Festival des Écoles du Monde. Pendant les vacances de la Toussaint, ils ont déjà interviewé certains de nos invités à propos du système scolaire en Italie, en Angleterre, au Cambodge et au Burkina Faso. La médiathèque nous a chaleureusement reçus et le lieu s'est transformé en plateau de tournage !

Nos jeunes reporters ont eu des échanges directs en visioconférence avec l'Angleterre et prochainement ce sera avec le Kenya et les États-Unis. Nous les avons également initiés au montage vidéo. D'autres activités sont en préparation.

Pour un avancement optimal, l'investissement est quotidien et à ce jour notre équipe développe des contacts avec : l'Allemagne (Wehr, ville jumelle de Bandol), l'Inde, la Grèce, le Burkina Faso, le Sénégal, les États-Unis, le Cambodge, l'Argentine, l'Angleterre, la Russie, l'Italie, le Kenya, la république du Congo, le Canada, l'Égypte...

Nous souhaitons présenter un grand nombre de pays afin de donner une vue d'ensemble de l'éducation à travers le monde. Je remercie les nombreuses personnes qui se mobilisent autour de ce projet qui sera un événement culturel, éducatif et humanitaire !

Florence Butterati - Présidente Association Taoumé

09 70 44 85 70 - info@taoume.com - Nous suivre sur internet : www.taoume.com sur Facebook et Twitter



Le Festival des Écoles du Monde



Élèves moi

L'association positive



L'envie

- Renforcer les liens intergénérationnels
- Permettre l'inclusion des enfants porteurs de handicap
- Permettre à des familles de se rencontrer, d'échanger, de discuter
- Transmettre des outils de communication non violente, d'éducation positive et bienveillante

L'idée

- Proposer des ateliers d'éducation positive et bienveillante aux particuliers et aux professionnels sur leur lieu de travail
- Animer des cafés de parents, des ateliers pour enfants, des ateliers philo pour ados
- Organiser des rencontres familles autour d'une activité ludique mais accessible aux enfants handicapés
- Apporter du soutien aux parents d'enfants porteurs de handicap, de l'aide pour la création d'outils thérapeutiques
- Échanger du savoir-faire (échanges artistiques, sportifs, loisirs, ...)
- Partager les moyens

Association élèves moi

178, impasse du moulin à vent - 83150 - Bandol

06 64 04 77 52 - Eleves-moi@outlook.fr

Facebook : Association élèvesmoi

Une ville qui a du cœur

Le 1er bain de l'année, sécurisé et animé par les secouristes de La Croix Blanche et les Maîtres-chiens de « TERRE NEUVE 83 », s'est déroulé cette année au profit de l'association de monsieur Sechepee « Sauver une vie...pour Caroline ». A ses côtés, et sensibles à la grande cause de santé publique qu'est la prévention des risques cardiaques, l'ensemble des élus et des services municipaux souhaite s'engager dans le processus qualitatif et sécuritaire.

« MA COMMUNE A DU CŒUR ».

Ce label valorisera les bonnes pratiques de Bandol en matière de prévention des accidents cardiaques mettant ainsi en avant notre ville qui s'engage à installer – ou à réimplanter - des défibrillateurs. Bandol dispose d'une douzaine d'appareils et un dispositif supplémentaire sera offert à la ville. Or, la majorité d'entre eux ne sont pas utilisables en permanence car enfermés dans des locaux et donc, non accessibles aux jours et heures de fermeture. Nous les placerons à la portée de tous, en des points stratégiques faciles d'accès vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept. Ils seront à l'abri du vandalisme et du vol dans des coffrets spéciaux. Le premier appareil sera posé dans les prochaines semaines devant l'Hôtel de Ville, place de la Liberté. Les autres seront progressivement installés au stade, à l'office du tourisme, au pôle administratif, au foyer des Acacias, au gymnase, aux quatre plages, au parc du Canet et au tennis municipal. Nous accompagnerons ces implantations judicieusement choisies pour leur accessibilité d'une campagne d'information des Bandolais et de communication autour des bons réflexes.

Nouveaux commerces

BANDOL ART GALLERY

20, boulevard Louis Lumière

Une artiste peintre vous accueille dans cet espace chaleureux, réservé à l'Art contemporain figuratif ou abstrait.

Ouvert du mardi au samedi de 14h30 à 17h30

Tél : 06 73 30 99 68

moniqueguyot83@free.fr

MONIQUE GUYOT DESNOS sur Facebook



Mademoiselle Vintage

8, rue des écoles

Prêt à porter grandes et moyennes marques de seconde main

Ouvert de 9h30 à 12h et de 14h à 18h30

Fermé le mercredi matin et le dimanche après-midi



RV Diffusion GOA

63, quai de Gaulle

Prêt à porter féminin

du mardi au vendredi de 10h à 13h et de 15h à 18h30

Le samedi et le dimanche de 10h à 19h.



CONSEILS et GESTION de PATRIMOINE

Florence BRAU BILLOD

(successeur de FIMADE, M. Georges Amazan)

7, rue du Docteur Louis Marçon

Tél : 04 91 71 24 14 - Fax : 04 91 71 89 92

patrimoinesa.fr

Le carnet...

NAISSANCES

JULLIEN David	16/12/2016
HOLIN Aurélie, Alexandra	21/11/2016
MENDY Ashley-Simone	02/12/2016
SYGALL Alice, Mélie	12/11/2016
VACHEYRAN BOURAHLA Nans	23/11/2016
GRAS Célia, Rita, Valérie	03/10/2016

MARIAGES

BRUNO Eric et KASSOKA Marie	24/11/2016
GIALLO JEROME et DANAN Martine	21/11/2016

DÉCÈS

ALABERTE vve FRANCOIS Christiane	03/01/2017
BEAUBEAU Max	06/01/2017
CHAVENT vve RONCHET Jehanne	24/12/2016
GARRON vve KUNZ Monique	30/12/2016
GAYET Nadia	20/12/2016
HILAIRE ép BONNARD Odette	28/12/2016
JACQUES Michel	11/12/2016
LE DUFF Michel	05/01/2017
LINOSSIER Claude	27/12/2016
MATHEVET ép PEYRAUD Marie-Catherine	11/12/2016
MICHEL vve MARQUAND Gilberte	19/12/2016
ROUQUET vve ROUSTAN Mireille	15/12/2016
SERGEAT vve DEL FIACCO Denise	20/12/2016
MARGRAFF Roger	08/12/2016
BAILLET vve TOUVIER Simonne	01/12/2016
BENEJAM Robert	26/11/2016
DOUX Jean-Luc	08/11/2016
DEBARGE André	31/10/2016
BRUN Gérard	22/11/2016
DEMAILLY ép LACROIX Francette	26/11/2016
EMERIAU ép BLANC Suzanne	20/11/2016
FILLON vve REYMONDClaudine	17/11/2016
GABRIEL Claude	23/11/2016
GIRARD Elisabeth	02/12/2016
LANUSSE Gabriel	13/11/2016
MICHAUD vve VANDENBERGHE Nicole	15/11/2016
PLUMET Jacques	12/11/2016
RIBEROLLE Jacqueline	25/11/2016
SEGOND vve BUCHOTTE Jacqueline	28/11/2016
TANFIN vve DUCATEL Paulette	05/12/2016
UCHARD Yves	29/11/2016
YHARRASSARRY vve RIOU Paulette	26/11/2016

L'opposition écrit :

Le 22 décembre 2016, ont été désignés par le Maire et la majorité municipale, les membres des 4 commissions extra-municipales (aménagement urbain, jeunesse et sports, acteurs économiques locaux et emploi, culture et animations).

Nous sommes favorables à ces commissions et en avons voté le principe.

Toutefois, nous souhaiterions que les 6 commissions municipales créées il y a plus d'un an, le 26 décembre 2015 soient réunies, ce qui n'est quasiment jamais le cas (à l'exception des finances).

Egalement, dans un souci de neutralité et d'objectivité, nous aurions préféré que les volontaires non-élus soient tirés au sort. Cela n'a pas été la volonté du Maire. C'est une désignation de candidats présélectionnés qui a été retenue.

Ces commissions étant facultatives, il en va donc du choix discrétionnaire du 1er magistrat qui a choisi avec son groupe, par souci d'équité, (prétend-il), de désigner notamment... M.Palix à l'une de ces commissions (culture et animations).

Il convient de rappeler que M.Palix ne siège pas au conseil municipal, et semble s'être tout à fait retiré de la vie locale bandolaise.

Cette nomination laisse songeur quant :

- aux motivations de la majorité d'évincer, au moins partiellement, le groupe actif d'opposition,
- au peu de considération accordée à ces commissions, en nommant des absents.

Groupe d'opposition F.Cercio

le PRINTEMPS DES POÈTES



LE VENDREDI 10 MARS – 18H30 – Salle PAGNOL
VIBRATIONS PROVENÇALES

Par l'Atelier Théâtre de Jean Terensier
Poèmes de Paul Arène, Alphonse Daudet, Colette, Frédéric Mistral, Jean Giono...

Partenaire : Librairie « Les Mots Passants »



LE SAMEDI 11 MARS – 12H à 19H – Port et Centre-ville
CHUCHOTEXTES

Dans la rue, dans une assemblée d'invités, parmi les visiteurs d'une manifestation, des artistes prennent des gens à partie et leur chuchotent des textes, connus ou moins connus, en "close-up", créant un lien invisible par un partage littéraire intime...



LE DIMANCHE 12 MARS – 18H – Salle PAGNOL
THÉÂTRE « TEXTUELLEMENT TRANSMISSIBLE »

Mariage de la poésie, du théâtre et de l'humour
Xavier-Adrien Laurent, Artiste Dramatique exigeant,
partage l'ivresse de textes d'anthologie
"Ô ! Combien de marins, combien de capitaines... ?"
Nous ne le saurons jamais, car ce soir, quelque chose a craqué...

L'écoute du public ? La régie ? Son costume ? ...
se met à nous raconter son métier, ses rêves et ses fragilités,
en mixant malgré lui grands classiques et pop-culture.
Dans un présent plus empreint de langage texto, d'O.M. et de « Plus Belle la Vie » ...

Rimbaud, Hugo, Baudelaire, Shakespeare, Verlaine, Sully Prudhomme, Musset,
Lamartine et bien d'autres vont reprendre leurs droits, et finiront par côtoyer
les textes d'Akhenaton... Alternant poésie et fantaisies délirantes, cette performance
habitée, réjouissante et débridée nous embarque des origines du théâtre Grec
jusqu'au « flow » des rappers d'aujourd'hui.

PRINTEMPS DE LA POÉSIE

2^{ème} EDITION - 10/11/12 MARS 2017
BANDOL



proposé par le CERCLE DES AUTEURS BANDOLAIS
Téléphone : 0634482286 - jmschneider@orange.fr

